

NOTE FLASH DU SIES



Enseignement supérieur, Recherche, Innovation Octobre 2023

L'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés 2020 de licence professionnelle

En 2020, 45 600 étudiants ont été diplômés de licence professionnelle à l'université, 46 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants contre 41 % des diplômés de la promotion précédente. Parmi ceux entrés dans la vie active, 95 % occupent un emploi au 1er décembre 2022. Leur taux d'insertion professionnelle à 18 mois et 30 mois est légèrement supérieur à celui enregistré en 2021 pour les diplômés 2019 (92 %, + 1 point ; 95 %, + 0,4 point). Bien qu'ils soient plus souvent en emploi à ces deux dates par rapport à la promotion précédente, leur insertion a été marquée par les effets de la crise sanitaire à leur entrée sur le marché du travail.

Le taux d'insertion revient à son niveau d'avant la crise sanitaire en 2022 ...

A 18 mois, l'insertion professionnelle des diplômés 2020 (92 %) est légèrement supérieure à celle de la promotion précédente mais demeure inférieure au niveau enregistré pour la promotion 2017 (93 %) non affectée par la crise sanitaire au cours des 30 premiers mois après diplomation. A 30 mois, le taux d'insertion des diplômés 2020 atteint 95 %, en légère progression par rapport à celui de la promotion précédente (+ 0,4 point).

Taux d'insertion des diplômés de licence professionnelle (en %) et évolution au regard de la promotion précédente (en point)

control and regard are in promotion processing (emponic)						
	18 mois	30 mois				
Cursus et domaines disciplinaires						
Droit-Economie-Gestion (DEG)	93 (1)	95 (1)				
Lettres-Langues-Arts (LLA)	86 (3)	90 (2)				
Sciences Humaines et sociales (SHS)	87 (0)	91 (1)				
Sciences-Technologies-Santé (STS)	93 (1)	96 (0)				
Régimes d'inscription						
Formation initiale sous statut étudiant (FI-SE)	88 (0)	92 (0)				
Apprentissage	94 (1)	96 (0)				
Contrat de professionnalisation (CP)	94 (1)	97 (1)				
Ensemble	92 (1)	95 (0)				

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

Comme chaque année, à 18 mois comme à 30 mois, l'insertion professionnelle est meilleure pour les diplômés par la voie de l'alternance que pour ceux en formation initiale sous statut étudiant. Selon le domaine disciplinaire, les diplômés en Lettres-Langues-Arts (LLA) enregistrent les plus fortes augmentations aux deux dates (respectivement +3 points et +2 points, pour atteindre 86 % et 90 %) mais ce domaine demeure celui présentant le plus bas taux d'insertion.

... malgré une insertion professionnelle entravée par la crise sanitaire en 2020

Les diplômés de licence professionnelle en 2020 l'ont été alors que la crise sanitaire exerçait ses effets sur le marché du travail. En conséquence, une proportion plus importante a poursuivi leurs études (46 % après 41 % pour la promotion précédente). Pour ceux étant entrés sur le marché du travail l'insertion a été plus difficile. 43 % des diplômés 2020 occupant un emploi 30 mois après la diplomation déclare avoir été embauché dès l'année de la diplomation. Cette proportion s'élevait à 48 % pour la promotion précédente et à 44 % pour la promotion 2017 (respectivement supérieure de 5 et 1 points par rapport à la promotion 2020).

Une relative stabilité du taux d'emploi à 18 et 30 mois

Le taux d'emploi correspondant, qui mesure la part des diplômés en emploi parmi tous les sortants (et non plus parmi les actifs uniquement), s'établit à 89 % à 18 mois et à 90 % à 30 mois (tous deux stables par rapport à la promotion précédente). Au 1^{er} décembre 2022, les mêmes disciplines et régimes ressortent comme les plus insérés avec cet indicateur : les filières Sciences-Technologies-Santé (STS; 92 %), Droit-Economie-Gestion (DEG; 90%) et l'alternance (92 % en apprentissage et 93 % en contrat de professionnalisation).

Légères progressions du taux d'emploi salarié en France et du taux d'emploi des indépendants

Statut indépendant, mobilité internationale et emploi salarié en France par domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



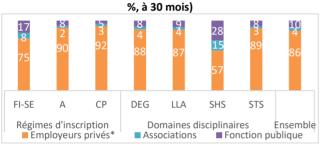
Source: MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

85 % des diplômés de licence professionnelle en 2020 occupent un emploi salarié en France à 30 mois (+0,6 point par rapport aux diplômés 2019), 3 % déclarent travailler pour eux-mêmes et sont indépendants (+0,2 point) et 2 % occupent un emploi à l'étranger (-0,1 point). La part de diplômés qui travaillent dans une région différente de celle de leur formation s'élève à 35 %. Plus de la moitié des diplômés de LLA sont mobiles (52 %) contre un tiers des diplômés en DEG.

Le secteur privé comme principal débouché

Le secteur privé accueille une large majorité des diplômés de licence professionnelle (86 % des emplois à 30 mois). Un diplômé sur dix occupe un emploi dans la fonction publique et 4 % dans le secteur associatif. Ces dernières parts sont plus élevées pour les diplômés en SHS ou en formation initiale sous statut étudiant (respectivement 28 % et 15 %; 17 % et 8 %).

Types d'employeur des diplômés de licence professionnelle (en

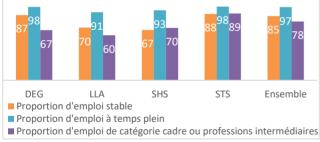


Employeurs privés*: regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

Les emplois occupés qualifiés de qualité

Conditions d'emploi des diplômés de licence professionnelle selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant. **Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

Les emplois occupés par les diplômés 2020 de licence professionnelle à 30 mois sont dits de qualité car ils sont, le plus souvent, stables (85 %), à temps plein (97 %) et de niveau cadre ou profession intermédiaire (78 %). La proportion d'emploi stable s'échelonne de 67 % pour les diplômés en SHS à 88 % en STS et celle de niveau cadre ou profession intermédiaire de 60 % en LLA à 89 % en STS. Ces disparités concernant la qualité d'emploi existent également entre les régimes d'inscription. La qualité d'emploi est meilleure pour les diplômés par la voie de l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation (CP)).

Les rémunérations augmentent

La rémunération nette mensuelle médiane des diplômés de licence professionnelle à 1 840 euros à 30 mois au 1^{er} décembre 2022, est plus élevée de 70 euros nets que celle de la promotion précédente, mesurée au 1^{er} décembre 2021. Elle varie fortement entre domaine disciplinaire et régime d'inscription du diplôme obtenu. Elle atteint 1 970 euros en STS en CP contre 1 400 euros en LLA en apprentissage.

Salaire net mensuel médian à 30 mois des diplômés de licence professionnelle et évolution par rapport à 18 mois

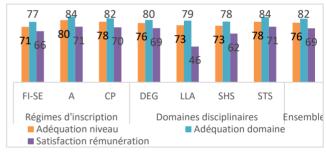
	FI-SE	Apprentissage	CP	Ensemble
	En € (%)	En € (%)	En € (%)	En € (%)
DEG	1 700 (6)	1 870 (9)	1 830 (7)	1 800 (8)
LLA	1 600 (13)	1 400 (0)	1 500 (ns)	1 520 (7)
SHS	1 600 (6)	1 730 (5)	1 700 (12)	1 640 (7)
STS	1 750 (8)	1 920 (6)	1 970 (8)	1 900 (7)
Ensemble	1 700 (6)	1 900 (8)	1 900 (6)	1 840 (8)

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

Entre 18 et 30 mois, le salaire médian des diplômés 2020 de licence professionnelle en emploi s'accroît de 8 % pour l'ensemble et de 9 % pour ceux occupant un emploi aux deux dates.

Les niveaux d'adéquation et de satisfaction en baisse par rapport à la promotion précédente

Adéquation de l'emploi des diplômés de licence professionnelle (en %, à 30 mois)



Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de licence professionnelle de l'université en 2020.

76 % des diplômés de licence professionnelle considèrent que leur emploi est en adéquation avec un niveau d'études à bac +3, 82 % avec le domaine de spécialité et 69 % déclarent être satisfait de leur rémunération. Ces parts sont inférieurs à celles de la promotion 2019 : -2 points pour l'adéquation avec le niveau d'études et -1 point pour l'adéquation avec le domaine et la satisfaction concernant la rémunération.

Hatice YILDIZ MESR-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et administré par les universités.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-

recherche.gouv.fr/pages/insertion professionnelle/